

5. Stratégie et objectifs de développement

«Répondre ensemble aux besoins d'un territoire rural en transition»

A l'issue du diagnostic et de la concertation des forces vives, la stratégie de développement proposée par les partenaires du GAL Entre-Sambre-et-Meuse s'articule autour du thème fédérateur **«Répondre ensemble aux besoins d'un territoire rural en transition»**.

Ce thème se décline en cinq priorités ciblant de nombreux secteurs de la vie locale, privilégiant une approche transversale et impliquant un grand nombre de partenaires et acteurs locaux. La stratégie vise également à favoriser l'émergence et à s'appuyer davantage sur les dynamiques citoyennes évaluées comme particulièrement pertinentes pour relever les défis de demain.

Pour relever les 5 priorités, une quinzaine d'objectifs quantifiables ont été identifiés permettant d'évaluer l'évolution de la mise en œuvre de la stratégie et les résultats atteints.

Ces résultats seront rendus possibles à travers la mise en place d'une dizaine de projets sélectionnés en toute transparence par les instances du GAL et portés pour moitié par des opérateurs-partenaires et pour moitié directement par le GAL.

Cette participation accrue d'opérateurs locaux constitue une évolution significative dans les pratiques de gouvernance par rapport aux stratégies passées, et vise à favoriser au maximum la pérennisation des initiatives qui seront soutenues dans la cadre de la stratégie future.

5.1. PRIORITES POUR LE TERRITOIRE

Les priorités ont été identifiées et formulées par les acteurs eux-mêmes participants aux groupes de travail mis en place dans le cadre de l'élaboration de la stratégie. Ces priorités se veulent particulièrement transversales et ambitieuses, elles reflètent les nombreux atouts du territoire, visent à combler certaines lacunes et à saisir un certain nombre d'opportunités. Elles constitueront le fil rouge guidant l'action de développement.

Priorité 1 : un territoire qui **fédère** ses forces vives en fournissant aux citoyens les **outils nécessaires à la pleine connaissance** et au respect de leur patrimoine et de leur environnement en toute convivialité.

Cette priorité exprime la volonté des acteurs locaux de valoriser et de préserver le cadre de vie considéré comme un des atouts principaux du territoire (paysage, patrimoine bâti remarquable, cours d'eau...) en s'appuyant sur les talents et compétences présentes sur le territoire. Le respect de ce cadre de vie devrait passer par une plus grande prise de conscience au sein de la population, y compris les jeunes, favorisée à travers la mise en place d'activités de découverte et d'éveil portées par les acteurs eux-mêmes. Ces acteurs ayant développé leurs propres capacités à travailler en réseau et étant susceptibles d'installer des moments de convivialité et de favoriser le « vivre-ensemble ».

Priorité 2 : un territoire propice à la pratique des **loisirs actifs**, riche en **saveurs** et en **patrimoine**, accueillant dans la convivialité les **touristes** et les populations **urbaines voisines**.

Par sa proximité des pôles urbains voisins, sa bonne accessibilité (Namur, Charleroi, Bruxelles) et ses potentialités touristiques en matière de paysages, de patrimoine bâti et de produits locaux, les

acteurs souhaitent renforcer l'attractivité du territoire (offre en activités, augmentation de la fréquentation..), soutenir l'emploi local dans les filières du tourisme et des loisirs en valorisant davantage les réseaux de promenades pédestres et cyclables et l'offre événementielle représentée par les Marches folkloriques. Cette priorité implique une amélioration qualitative de l'offre proposée, la mise en place d'activités de découverte de la marche et du vélo, l'organisation ou le soutien à la mise en place d'événements fédérateurs susceptibles de promouvoir la région et l'amélioration de l'accueil des touristes.

Priorité 3 : un territoire qui **fédère les acteurs** pour offrir à tous ses citoyens une **alimentation locale** de qualité générant **emplois** et cohésion sociale tout en exploitant sa proximité des pôles urbains voisins.

Forts des expériences passées en matière de circuits courts, d'une offre existante de qualité et convaincus de l'urgence des questions alimentaires, les partenaires souhaitent favoriser la création d'emplois locaux et pérennes dans les filières de la production, la transformation et la commercialisation des produits alimentaires issus du territoire. Ce défi devrait pouvoir être relevé avec le développement de synergies entre les différents acteurs de la chaîne d'approvisionnement (producteurs, transformateurs, consommateurs, livreurs) combiné à une sensibilisation accrue de la population, y compris des publics fragilisés, en misant sur le caractère convivial lié à l'alimentation.

Priorité 4 : un territoire **pionnier** en matière de haute qualité environnementale, s'inscrivant dans une dynamique favorable à la **biodiversité** et à une **agriculture responsable**.

Cette priorité exprime la volonté des acteurs locaux de préserver, restaurer et valoriser la biodiversité du territoire en exploitant au mieux les évolutions récentes des législations et politiques environnementales et agricoles (PAC, Plan de Réduction des Pesticides, Natura 2000, PWDR, ...). Ce défi implique une plus grande prise de conscience des enjeux liés à la biodiversité et en particulier à l'utilisation des pesticides, ainsi qu'à la promotion des pratiques favorables à celle-ci y compris au sein des exploitations agricoles du territoire.

Priorité 5 : un territoire plus **efficace** grâce à la **mutualisation** de ses ressources et de ses expériences. Un territoire parcouru, partagé et utilisé au quotidien, par des **citoyens responsables** de leur manière d'habiter et de se déplacer.

Conscients des difficultés financières auxquelles feront face à l'avenir les services publics et les citoyens (suite entre autres à l'augmentation du coût de l'énergie et aux crises financières), les partenaires souhaitent s'engager pour diminuer la facture énergétique du territoire et pour une plus grande mutualisation des moyens disponibles permettant de garantir un service public de qualité. Cette priorité passera par la promotion de pratiques de mobilité alternative (vélo, télétravail, covoiturage, ...) et/ou de logements plus durables, par l'innovation en termes de partage d'outils, de services et de biens, ou encore par une valorisation du potentiel de production d'énergie verte du territoire.

5.2. OBJECTIFS OPERATIONNELS POUR LE TERRITOIRE

Pour relever les 5 priorités, une quinzaine d'objectifs quantifiés ont été identifiés permettant d'évaluer au cours du temps l'évolution de la mise en œuvre de la stratégie et les résultats atteints. Ces objectifs ont été définis sur base du potentiel de développement du territoire, à l'issue des premières rencontres des partenaires et d'un appel à idées, en fonction des thématiques ressortant comme prioritaires et des capacités d'action pressenties du territoire. Validés avant la sélection des projets, les objectifs ont été quantifiés par certains indicateurs en fonction des réalités de terrain.

Ces objectifs s'appuient également sur les différentes politiques mises en place sur le territoire (PCDR, PCDN, Contrats Programmes, PCS, ...) permettant d'apporter des moyens complémentaires ou des nouvelles méthodes de travail favorisant les synergies entre politiques sectorielles. Une concertation avec la Fondation Rurale de Wallonie a permis de dégager les complémentarités avec les PCDR en cours ainsi que des contacts réguliers avec les communes (PCDN, PCS).

A titre d'exemple, le soutien à l'installation dans le domaine de la production maraîchère pourrait cibler tant un jeune producteur (vocation purement économique) qu'un projet d'insertion sociale développé au travers de la politique sociale (via un CPAS par exemple) en valorisant des ateliers ruraux aménagés dans le cadre d'un PCDR. De même, le soutien à une initiative citoyenne en matière de lieux de rencontres inter-générationnelles pourrait s'appuyer sur un réseau de bénévoles actifs en matière de mobilité lente tout en s'inscrivant dans les politiques de cohésion sociale menées sur le territoire.

Objectifs opérationnels :		Type d'actions soutenues :	Indicateurs cible	Priorités ciblées				
				1	2	3	4	5
1	Renforcer les capacités d'actions citoyennes sur le cadre de vie, le vivre-ensemble et les besoins futurs	Organisation de formations, mise en réseau, animation et mobilisation de citoyens, organisation d'événements, mise en avant de bonnes pratiques, ...	15 initiatives soutenues 200 citoyens impliqués	X		X	X	X
2	Renforcer les activités de découverte du territoire (population locale et touristique)	Soutien à l'organisation d'activités, coordination, mise en réseau, formation, promotion, ...	150 activités organisées 1 réseau d'acteurs créé	X	X			
3	Développer des actions d'insertion ciblées vers des publics fragilisés	Accompagnement de projets, développement de nouveaux partenariats, formations, outils de dialogue, mise en réseau...	4 projets soutenus 150 participants touchés				X	
4	Intégrer des produits locaux dans les collectivités du territoire	Accompagnement des producteurs/transformateurs/collectivités vers de nouveaux modes d'organisation, sensibilisation, formation, aide à l'investissement, ...	50 000 repas préparés 10 producteurs associés	X				X
5	Soutenir la diversification et l'installation de jeunes dans le secteur de l'alimentation	Encadrement de candidats producteurs/transformateurs, mise à disposition d'outils de production, formations, aide à l'investissement	4 projets accompagnés 4 emplois créés			X		
6	Stimuler la consommation de productions locales	Mise en place d'outils de promotion et de découverte de l'offre locale, nouvelles filières de commercialisation	2 initiatives soutenues 5 000 personnes touchées	X	X	X		
7	Soutenir la restauration d'habitats sensibles et du maillage écologique	Elaboration de plan de gestion, aide à l'investissement, conseils techniques, bonnes pratiques	40 sites aménagés 20 sites aménagés	X	X		X	
8	Encourager des pratiques agricoles plus respectueuses des écosystèmes	Encadrement, formation, communication, mise en réseau, diffusion des bonnes pratiques	5 projets pilotes 10 bonnes pratiques	X			X	
9	Soutenir la valorisation des cours d'eau emblématiques du territoire	Actions de sensibilisation ciblées vers divers publics, événements de découverte, signalétique	4 cours d'eau valorisés 500 personnes touchées	X	X		X	
10	Développer l'offre en parcours touristiques thématiques	Compléter et améliorer les réseaux existants, balisage, packaging, mise en tourisme, promotion	10 parcours créés 1 000 visiteurs	X	X	X		
11	Développer l'offre événementielle	Création ou mise en tourisme d'activités autour du terroir, des loisirs actifs, du folklore	5 évènements soutenus 1.000 participants	X	X	X		
12	Promouvoir la région et améliorer son image	Action de promotion, panneautage, accueil sur site ou lors d'évènements (outils, formation, signalétique), multimédia	15 actions de promotion 15000 personnes touchées		X	X	X	
13	Favoriser les pratiques de mobilité alternative	Promotion et diffusion des alternatives à la voiture (marche, vélo, bus...), formation, études, conseils, sensibilisation, aide à l'investissement	5 projets accompagnés 1 000 élèves sensibilisés					X
14	Favoriser les pratiques trans-communales	Mise en place de nouvelles coopérations entre acteurs publics, analyse, monitoring, bonnes pratiques	2 nouvelles coopérations					X
15	Favoriser l'efficacité énergétique du territoire	Cadastre énergétique, accompagnement, sensibilisation, conseils	4 projets soutenus	X		X	X	X